



Fay-aux-loges, le **vendredi 30 octobre 2020**

Le Maire de Fay-aux-Loges,
Frédéric MURA

Aux parents d'élèves

Chers parents,

Suite à l'annonce du Président de la République du 28 octobre 2020 et au décret du 29/10/2020, nous vous précisons les conditions d'accueil des enfants à compter du 02/11/2020 adaptées à la réalité de nos moyens, tant humains que matériels.

Quels enfants peuvent être accueillis et comment ?

* Organisation qui peut être amenée à évoluer selon l'évolution de la situation sanitaire

Tous les enfants sont accueillis à l'école maternelle et à l'école élémentaire.

Les recommandations des autorités sanitaires sont les suivantes :

- pour les élèves des écoles maternelles le port du masque est à proscrire ;
- pour les élèves des écoles élémentaires, le port du masque « grand public » est obligatoire dans les espaces clos ainsi que dans les espaces extérieurs.

L'avis du médecin référent détermine les conditions du port du masque pour les élèves présentant des pathologies. Il appartient aux parents de fournir des masques à leurs enfants. Le ministère dote chaque école en masques « grand public » afin qu'ils puissent être fournis aux élèves qui n'en disposeraient pas.

Une organisation du temps scolaire modifiée jusqu'au 31 décembre 2020

Exceptionnellement, la commune modifie son organisation du temps scolaire dans le cadre du protocole renforcé jusqu'à la fin de l'année 2020.

Horaires scolaire les lundis- Mardis- Jeudis – Vendredis : **8h45 – 11h45 // 13h30-16h30**

L'accueil périscolaire fonctionne

* Organisation qui peut être amenée à évoluer selon l'évolution de la situation sanitaire et du nombre d'enfant

Les accueils périscolaires fonctionneront comme habituellement de 7h00 à 8h45 et de 16h30 à 18h30 à la Maison des Loges. Les réservations continuent de se faire via votre Portail Famille.

L'accueil du mercredi

* Organisation qui peut être amenée à évoluer selon l'évolution de la situation sanitaire et du nombre d'enfant

L'accueil du mercredi fonctionnera de **7h30 à 18h30** à la Maison des Loges.



Fay-aux-loges, le **vendredi 30 octobre 2020**

Le Maire de Fay-aux-Loges,
Frédéric MURA

Aux parents d'élèves

Les réservations continuent de se faire via votre Portail Famille. Attention, les parents ayant effectués des réservations ½ journée doivent les renouveler, selon leurs besoins, pour des réservations journées complètes pour les mois de novembre et décembre (sur le Portail Famille : Accueil Mercredi COVID 19 FAY AUX LOGES). Il n'y aura pas d'accueil à la ½ journée.

La tarification d'une journée sera appliquée sur le principe de la tarification d'une journée Vacance.

Restauration scolaire

*Organisation qui peut être amenée à évoluer selon l'évolution de la situation sanitaire et du nombre d'enfant

La restauration scolaire pour les **élémentaires et les maternelles** continuera de fonctionner, avec un temps de pause méridienne allongé d'1/4h (11h45-13h30).
Le repas sera fourni par notre prestataire habituel et servi au restaurant scolaire.
Les flux et la densité des élèves sont organisés en respectant les gestes barrières.

La MJ

La Maison des Jeunes continue de fonctionner avec ses horaires habituels d'ouverture.

La désinfection des locaux

Le nettoyage et la désinfection des locaux et des équipements sont une composante essentielle de la lutte contre la propagation du virus

Un nettoyage des sols et des grandes surfaces (tables, bureaux) est réalisé au minimum une fois par jour. Un nettoyage désinfectant des surfaces les plus fréquemment touchées par les élèves et personnels dans les salles, ateliers et autres espaces communs (comme les poignées de portes) est réalisé plusieurs fois par jour. Les tables du réfectoire sont nettoyées et désinfectées après chaque service. L'accès aux jeux, aux bancs et espaces collectifs extérieurs est autorisé si un nettoyage quotidien est assuré (ou après une période sans utilisation d'environ 12 heures).

La mise à disposition d'objets partagés au sein d'une même classe ou d'un même groupe constitué (ballons, jouets, livres, jeux, journaux, dépliants réutilisables, crayons, etc.) est permise à l'intérieur des locaux lorsque qu'une désinfection au minimum quotidienne est assurée (ou que les objets sont isolés 24 h avant réutilisation).

Les parents devront garder leurs distances

La distanciation vous sera demandée lors de votre arrivée aux portes de l'école ou à l'accueil périscolaire, **une distance de 1 mètre minimum devra être respectée entre familles. L'entrée dans les locaux scolaires ou périscolaires ne sera pas autorisée aux familles "sauf cas très exceptionnel"**.

En tant que parent, votre rôle est important pour préparer les enfants, notamment en leur rappelant, en fonction de leur âge, les gestes barrières. Vous êtes invités à vous assurer également tous les jours que votre enfant ne présente pas de symptômes et de température et peut donc se rendre à l'école ou à l'accueil périscolaire. **Un enfant présentant des symptômes ne pourra pas être accueilli.** Les enfants de l'élémentaire doivent porter obligatoirement le masque.



Fay-aux-loges, le **vendredi 30 octobre 2020**

Le Maire de Fay-aux-Loges,
Frédéric MURA

Aux parents d'élèves

Hommage à Monsieur Samuel PATY

La journée du 2 novembre 2020 débutera, dans toutes les écoles, tous les collèges et lycées de France, par une matinée d'hommage à Monsieur Samuel PATY, professeur assassiné le vendredi 16 octobre, et par l'affirmation, à travers cet hommage, de l'unité de la communauté éducative toute entière autour de la défense des valeurs de la République, de la liberté d'expression et du principe de laïcité.

A cette occasion, l'école commencera à 10h00 le lundi 2 novembre 2020.

Si vous avez besoin d'un accueil pour vos enfants avant 10h00 :

- Accueil périscolaire de 7h00 à 8h45 à MALO
- Accueil au sein des classes par des bénévoles et animateurs à 8h45.

Je vous remercie de votre compréhension et de votre adaptabilité en ces temps difficiles. Toute l'équipe se mobilise pour le bon fonctionnement de la scolarisation et l'accueil des enfants dans un climat toujours positif et bienveillant.

Prenez soin de vous et de vos proches.

LE MAIRE,

F.MURA